

A. DUMAS - LAMARTINE - DE BALZAC
E. SUE - J. SANDEAU - O. FEUILLET
H. MURGER - TH. GAUTIER - MÉRY
G. DE BERNARD - E. SOUVESTRE

V. HUGO - G. SAND - A. LE ROUX
F. SOULIÉ - J. JANIN - A. KARR
A. DUMAS FILS - L. GOZLAN
E. SCRIBE - P. FÉVAL - ETC.



SOMMAIRE

LA COMTESSE DE CHARNY, par ALEXANDRE DUMAS
SOUS LES TILLEULS, par ALPHONSE KARR
SOUS LA TONNELLE, par ÉMILE SOUVESTRE



Ces hommes pleurèrent. — Page 132, col. 3.

LA COMTESSE DE CHARNY

PAR

ALEXANDRE DUMAS (1).

CLXIX

LA JOURNÉE DU 2 SEPTEMBRE.

Ce qu'avait prévu Danton arriva. A l'ouverture de la séance, Thuriot fit à l'Assemblée la proposition que le ministre de la justice avait formulée la veille.

L'Assemblée ne comprit pas. Au lieu de voter à neuf heures du matin, elle discuta, traîna en longueur, vota à une heure de l'après-midi. Il

était trop tard. Ces quatre heures retardèrent d'un siècle les libertés de l'Europe.

Tallien fut plus adroit. Chargé par la commune de donner l'ordre au ministre de la justice de se rendre à la municipalité, il écrivit :

« Monsieur le ministre,

» Au reçu de la présente, vous vous rendrez à l'Hôtel de Ville. »

Seulement il se trompa d'adresse. Au lieu de mettre : au ministre de la justice, il mit : au ministre de la guerre.

On attendait Danton, ce fut Servan qui se présenta, tout embarrassé, en demandant ce qu'on lui voulait. On ne lui voulait absolument rien.

Le quiproquo s'éclaircit, mais le tour était fait. Nous avons dit que l'Assemblée, en votant à une heure, avait voté trop tard.

En effet, la commune, elle, qui ne traînait pas les choses en longueur, avait mis le temps à profit.

Que voulait la commune ? Elle voulait le massacre et la dictature. Voici comment elle y arriva : Comme l'avait dit Danton, les massacreurs n'étaient pas si nombreux qu'on le croyait.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre, tandis que Gilbert essayait inutilement de tirer Andrée de l'Abbaye, Marat avait lâché ses aboyeurs dans les clubs et dans les sections.

Si enragés qu'ils fussent, ils avaient produit peu d'effet dans les clubs, et sur quarante-huit sections, deux seulement, la section Poissonnière et celle du Luxembourg, avaient voté le massacre.

Quant à la dictature, la commune sentait bien qu'elle ne pouvait s'en emparer qu'à l'aide de ces trois noms : Marat, Robespierre, Danton. Voilà pourquoi elle avait fait donner à Danton l'ordre de venir à la municipalité.

Nous avons vu que Danton avait prévu le coup. Danton ne reçut point la lettre, et par conséquent ne vint point. S'il l'eût reçue, si l'erreur de Tallien n'eût point fait porter la lettre au ministre

(1) Tous droits réservés.